

# LA VOIX DU QUARTIER

JUIN 2004

N°13

## Editorial

Le premier semestre a été riche en interconnexions, réunions, assemblées générales, conférences, etc...

Dès le mois de janvier nous avons assisté à la première assemblée générale des conseils de quartiers. Février a vu l'inauguration du Maset, et l'élection d'un nouveau président à l'Union des quartiers, ce dont nous nous félicitons grandement. L'Union des comités de quartiers a créé plusieurs commissions dont certains membres de notre quartier font partie. Une rencontre a eu lieu au comité de Russan, organisée par Monsieur DENAT, directeur des routes, pour présenter le projet de la Rode Nord. Monsieur BONICEL nous a aussi reçu et donné des éléments concernant l'aménagement du four à chaux et la sauvegarde des espaces verts. Monsieur PEROTTI rencontré le 7 mai, s'est engagé à nous rencontrer sur le site. Nous étudions sur place les problèmes, ceci dans le courant du mois de juin.

La fête de la Gazelle en Garrigue a connu le même succès que l'an passé et a bénéficié d'une journée bien ensoleillée.

Enfin, dernière rencontre avec Monsieur DENAT, le 17 mai, qui nous donnera un dossier complet sur le projet de Rode Nord. A l'heure actuelle, rien n'a changé et l'étude d'impact sur la circulation reste à faire. L'équipe, très motivée par le devenir du quartier reste à votre écoute. N'hésitez pas à prendre contact avec les responsables de commissions.

- ↪ Urbanisme : Michel CLEMENT (04/66/26/75/97)
- ↪ Hydraulique : Anne-Marie QUIOT (04/66/26/47/78)  
François COMBOT (04/66/27/50/92)
- ↪ Sécurité : Pierre BIETTE (04/66/23/56/30)  
Jacques PANTEL (04/66/26/76/25)
- ↪ Environnement : Maryse et Armand RINATO (04/66/27/18/56)
- ↪ Festivité : André BONY (04/66/26/62/06)
- ↪ Education : Marie-Hélène THEROND (04/66/26/35/24)

La Présidente, Yvette BOUSQUET (06/08/98/16/51)

### APPEL A COTISATION (8 Euros)

#### ADHEREZ AU COMITE DE QUARTIER !

Prenez contact avec Marie-Hélène COUDERC  
au 04.66.26.89.94

**VENEZ  
NOMBREUX !**

**Fête de la musique au  
Maset de la Gazelle le  
21 juin, de 19h à 1h  
du matin.**

**Avec la participation du  
groupe MEZZO SOPRANO**

## **Lettre ouverte à tous les pessimistes.**

D'après les statistiques officielles publiées ces jours ci, il y a 780000 associations en France. 70283 ont été créées en 2003 contre 57727 en 2002. Alors que l'on entend dire trop souvent : « Maintenant, c'est chacun pour soi, on ne s'intéresse plus aux autres », le bénévolat et la solidarité fleurissent autour de nous. Le 15 mai, une association caritative bien connue, organisait une collecte de vêtements sur la ville. Le 16 mai, les allées du boulevard Jean Jaurès accueillait un immense vide-grenier sous l'impulsion d'une Organisation Non Gouvernementale. J'en passe...

Et notre quartier que fait-il ? « Pas grand chose » disent les uns. « Bof ! » disent les autres, « ces associations ça sert à rien ». Je vais vous démontrer le contraire.

En 1935 existait déjà l' « Association des propriétaires et des usagers de la route d'Uzès ». Il y eut ensuite le « Comité de Solidarité de la route d'Uzès et rue Vincent Faïta » qui, créé le 13 août 1945 devint, on ne sait pourquoi, dans la foulée, le « Comité de Solidarité de la route d'Uzès et de Ventabren ». Cette association pionnière s'est illustrée en apportant une aide efficace aux plus démunis, permettant aux enfants de partir en vacances. Après la libération et les angoisses de la guerre, ils en avaient bien besoin !

Il y eut ensuite en 1979 la renaissance de Carnaval organisé par l'association des Parents d'Elèves, l'association Sport Culture et Loisirs et le Comité devenu Gazelle Trois Ponts et Quartiers adjacents. On vit de grand défilés, fanfare en tête, Cupidon sur son char fleuri, la Bête des Garrigues, un peu plus tard on a brûlé le Bonhomme fabriqué par ces dames de la Gymnastique Volontaire.

Nous connûmes les inondations du 3 octobre 1988. Le « Comité de Défense et d'AMénagement du Cadereau de la Route d'Uzès » plus connu sous le nom de CODAMCRU s'est créé, attentif à la sécurité des habitants, prêt à appuyer là où ça fait mal à nos élus et techniciens pour que les travaux du PPCI (Plan de Protection Contre les Inondations) soient effectués le plus sérieusement possible. On n'est jamais assez protégé en cas d'inondation ! Sans parler d'associations, on peut dire que la solidarité joue aussi au niveau individuel dans ces moments là.

L'association des Parents d'Elèves et le Comité de Quartier devenu « Gazelle-Route d'Uzès » depuis peu, ont fait plaisir à beaucoup en organisant pour la deuxième année « La journée en Garrigue ». Dans le même ordre, un collectif a redonné vie aux sources de Calvas. Grande nouvelle, le 21 juin on fait la Fête de la Musique dans le quartier. Qu'on se le dise !

Et « Le Club Amitié Gazelle » ! Voilà une association active et dynamique. Nous pouvons prendre exemple sur ces aînés qui font des voyages, des réunions festives, etc... dans une ambiance très chaleureuse si l'on en juge par les photos exposées au siège, 6 rue des Loisirs. Et les clubs de sport, de théâtre, de chant choral... que sais-je encore !

Assez de parolotes ! N'en déplaise aux grincheux et aux atrabilaires, j'affirme qu'il y a bien des gens prêts à aider les autres, à donner de leur temps, à apporter leurs compétences pour que le quartier et la ville se portent mieux. Oserai-je l'humanité ! Eh bien oui, je l'ai dit !

Le monde ne va pas si mal si on le regarde par le bon bout de la lorgnette, celui qui voit de préférence ce qui rend optimiste. Le malheur, c'est que certains la prennent du mauvais côté !

LE CANCANNAIRE.



Le club dont les locaux se trouvent au 6 rue des Loisirs à Nîmes, est ouvert tous les mardis et jeudis ouvrables de 14h30 à 19h. Il y est proposé aux retraités plusieurs activités, à savoir :

- ☞ Jeux de société : belote, scrabble, rummikub, danse, jeux de dames, etc .
- ☞ Goûter (café, chocolat, thé, pâtisseries)
- ☞ Une compétition de belote, rummikub et scrabble, 1 mois sur 2 avec cadeaux, en alternance avec un loto interne pour les adhérents.
- ☞ Sortie d'une journée, une fois par mois, avec visites diverses et repas soigné au restaurant
- ☞ Soirées grillades et chants, aux beaux jours, ouvertes à tout le monde
- ☞ Grand repas de fin d'année avec animation.

Les mardis, les plus courageux peuvent prendre le départ devant le local à 14h30, pour une marche douce.

La Présidente, Mme Paulette BARON



## Soyons des maîtres responsables !

La possession d'un ou plusieurs animaux de compagnie est une passion qui implique des devoirs concernant le bien-être de nos amis les bêtes sans négliger la quiétude et la sécurité du voisinage. Nous sommes responsables des dégâts qu'ils occasionnent ainsi que des troubles qu'ils infligent à nos voisins sur le plan sonore. Pour que ceux-ci vivent en paix, nous pouvons faire dresser notre chien afin qu'il n'aboie pas inconsidérément ou bien le laisser à l'intérieur lorsque nous sommes absents. Il existe aussi des colliers anti-aboiement efficaces. En tous cas, l'éducation de notre animal est primordiale.

A chacun d'agir sur les comportements pour améliorer la qualité de vie et garder des relations de bon voisinage. Le décret du 5 mars 1988 sur les bruits de voisinage et les aboiements intempestifs ainsi que les arrêtés préfectoraux et municipaux qui ont suivi peuvent nous aider à retrouver le calme autour de nous.

Michel CLEMENT.

### PROJET DU FOUR A CHAUX

#### Réunion du 7 avril 2004 avec le promoteur du Four à Chaux.

*Le projet est passé samedi 3 avril dans le P.L.U. Le permis de construire sera déposé très rapidement. La démolition est imminente. Le muret sera détruit car en trop mauvais état. Les pierres et gravats seront concassés et employés sur place. Le chantier des réseaux commencera en juin.*

*L'ensemble du projet est en accession. Le plan des logements n'est pas définitif. La zone la plus résidentielle - Amandiers, Andorre - sera vendue par parcelles de 900 à 1000 m<sup>2</sup>, non bâties : 10 ou 11 selon la demande.*

*Côté route d'Uzès, une vingtaine de logements à prix abordable pour les primo-accédants à la propriété : entre 150000 et 180000 €.*

*Les villas sont indépendantes, vraisemblablement sur pilotis pour compenser la pente.*

*L'entrée est maintenue face à la rue de la Renaissance. Rond-point et feux.*

*L'entrée impasse d'Andorre et améliorée grâce à l'arrangement avec Mr GIMENEZ qui fait inclure son muret dans le périmètre de la ZAC.*

*Bassins de rétention pour pluies centenales. Ils stockeront l'eau qui sera envoyée dans le réseau d'évacuation après les pluies. Conforme aux exigences actuelles qui sont très précises. Le préfet a donné son accord. Le bassin de rétention le plus proche de la route d'Uzès sera aménagé en piscine en surface.*

#### Commerces :

*ANPE, contacts très avancés, le contrat est en voie de signature.*

*Le boucher souhaite s'implanter en ajoutant un peu d'épicerie. Possibilité de supérette de 200 à 500 m<sup>2</sup> avec stationnement. Pas de demande. Casino a fait une étude de marché. Ce n'était pas rentable.*

*Demandes de médecins et de kinés. Le treuil sera exposé, ainsi que la meule à l'entrée de la route d'Uzès.*

*Des vols de rochers ont été constatés, des routes tracées par des bulldozers sans l'accord du promoteur. Le maximum d'arbres sera préservé. Des plantations supplémentaires sont prévues.*

*Les couleurs des maisons resteront discrètes, avec du bois et de grandes ouvertures.*

*Une sécurisation est envisagée pour chaque îlot.*

*La voie qui dessert les différentes parcelles est privée.*

Maryèle COUDERC et Yvette BOUSQUET.